



COMPTE RENDU DU CHS D'OCTOBRE 2010

La délégation CGT était composée de Chantal DAVID, Jeff LEFEUVRE et Thierry LE GOAZIOU

Présentation du DUERP mis à jour de L'INSEE :

La direction a organisé 9 réunions des unités de travail où tous les agents ont été invités (les taux de participation de 64% à 100%)

Un comité de pilotage avec les représentants des personnels a été mis en place, l'accent a porté plus particulièrement sur les risques organisationnels et les risques psychosociaux. Le risque routier est en baisse.

L'avis du CHS DI sera donné après présentation de ce DUERP en groupe de travail le 5 novembre prochain

Pour la CGT : d'ores et déjà, nous pouvons remarquer, que les mesures de prévention préconisées concernant les inquiétudes des agents sur leur avenir ne semblent pas adaptées.

Point sur les mises à jour des DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) dans les différentes administrations :

DGFIP DGI : La direction a sensibilisé l'encadrement pour une meilleure participation des personnels dans la mise à jour du DUERP, lors de la réunion de rentrée.

De plus, cet été les dépliants de présentation sur le DUERP ont été portés à la connaissance des personnels. L'ACMO a débuté la campagne de sensibilisation sur les différents sites et leurs responsables. Le groupe de travail départemental reste à définir.

Le DUERP et son programme annuel de prévention annuel sont en ligne sur Brocéli@nde.

DGFIP CP : La direction a indiqué avoir informé les responsables des différents services en juin. La réunion des cadres A sera mise à profit pour présenter la démarche de mise à jour du DUERP. En matière de prévention des risques, la direction nous a indiqué que les risques recensés et codifiés majeurs ont été traités.

DIRCOFI : la démarche de mise à jour se fait par mel et par les réunions de services classiques « au fil du temps ». Pas de groupe de travail de prévu pour le moment, la mise à jour est prévue pour le début d'année 2011.

DOUANE : l'ACMO de la douane, MME THURAT, nouvellement affectée siègeait pour la première fois au CHS DI 35. Son directeur M ZERBINI nous a présenté la démarche de mise à jour pour la douane. Au niveau du département mise à jour : fin novembre, début décembre.

La douane porte des projets immobiliers sur Rennes (transfert des services de Chantepie vers les locaux de la direction)

Pour la CGT : Les réunions devront être organisées pour recenser et mettre à jour les risques professionnels, et comme le prévoit la démarche faire des propositions de moyens de prévention. Nous serons très attentifs au respect de la démarche participative. Tous les agents devront être invités aux réunions de services car ils sont, à notre avis, les mieux placés pour décrire leurs situations de travail quotidiennes et pour porter ainsi un avis sur les moyens de prévention à mettre en œuvre.

Suivi des rapports de visites année 2010 de l'IHS et des MDP (Inspectrice Hygiène et sécurité, et médecins de prévention)

INSEE, DSF Cité administrative, DIRCOFI, Trésorerie de Châteaugiron, Paierie départementale, Trésorerie de Pipriac, Pôle gestion patrimoine, Trésorerie de Rennes Banlieue Est , CFP Vitré.

Pour la CGT : Ces divers rapports ou du moins les réponses portées par les administrations aux observations des IHS et MDP nous semblent plutôt en bonne voie dans l'approche. Nous constatons que de plus en plus de suites sont données en matière de travaux et matériels recommandés. Cependant , nous resterons vigilants sur les suites à donner par les administrations.

POINT SUR LES TRAVAUX IMMOBILIERS DES DIRECTIONS :

Le TURGOT (Chantier en cours) :

Le bilan tiré par l'administration à mi-chantier est plutôt négatif en ce qui concerne la gestion des travaux en site occupé. Les services de la TG sont sollicités régulièrement par les personnels pour intervenir et gérer les désagréments: bruit, poussière et problème techniques divers...

L'antenne immobilière de Nantes qui a en charge le suivi de ce chantier a été sollicitée par courrier du TPG afin d'améliorer sa gestion de chantier. Selon la direction les délais sont tenus.

La direction de la CP nous a informé pour le PIAA que les plans découlant de l'étude ergonomique n'étaient pas définitifs mais sujets à discussion avec les personnels.

Pour la CGT : nous sommes intervenus régulièrement à la demande des personnels situés sur ce site. Les désagréments sont en effet nombreux.

Les interventions des services de la TG, certes prompts, consistent à l'heure actuelle, principalement à gérer l'urgence.

Nous approuvons la demande faite auprès de la DPAEP (antenne immobilière de Nantes) qui devrait permettre des interventions locales plus sécurisées juridiquement et plus en amont c'est à dire en prévention des risques.

6) Projet immobilier de la DIRECCTE (Entreprises, Concurrence, Consommation Travail et Emploi):

Les services de la DIRECCTE, nouvelle direction territoriale issue de la REATE (réforme de l'administration) qui vont regrouper les services d'une partie de la DRIRE, de la DGCCRF, de la direction du Travail et de l'Emploi et la délégation régionale du tourisme vont élire domicile à CESSON SEVIGNE dans un immeuble LE NEWTON. Les locaux sont à aménager pour accueillir environ 240 personnes et ceci dans un peu plus de 4100 M2. l'installation est prévue en décembre et janvier prochain.

Pour la CGT : (du point de vue CHS) :

Pour les personnels issus des finances et en poste dans le périmètre du CHS DI 35, les informations en provenance du ministère (CHSM), indiquent que ces derniers garderont les mêmes prérogatives à savoir : Médecin de Prévention, Inspection Hygiène et Sécurité, budget CHS DI et ce jusqu'à la création des CHS DIRECCTE.

S'agissant du projet immobilier : les observations relatées par le médecin et l'inspectrice hygiène et sécurité lors de leur analyse des plans, n'ont pas toutes été suivies d'effets.

En particulier, la distribution des espaces de travail, la sécurité des visiteurs et des personnels, l'éclairage naturel à exploiter au mieux...

Nous déplorons le fait que pour mener à bien le projet immobilier dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail, les études préalables n'aient pas été diligentées.

Il nous apparaît, à l'illustration de cet événement, que les directions doivent intégrer dans leurs projets immobiliers, la notion d'études préalables. Nous en avons pourtant suivi et financé dans le cadre du CHS DI 35. La mutualisation des bonnes pratiques pour améliorer la santé au travail des personnels ne semble pas avoir été une priorité. Il faut dire que les absences répétées des représentants de la DGCCRF aux instances du CHS DI ne doivent pas y être étrangères.

Questions diverses :

CGT : Nous avons sollicité la DIRCOFI pour des explications concernant les impacts laissés sur les fenêtres par des tirs d'armes à feu.

Réponse de l'ACMO de la DCFO MME LOISEAU: la direction a déposé une plainte auprès des services de Police, suite à des coups de feu reçus sur la façade arrière de la DIRCOFI. Il s'agirait d'armes à air comprimé (utilisées par des adolescents) qui tirent des billes en acier.

CGT : Nous avons sollicité la DGFIP CP pour des informations à propos d'un courrier contenant une poudre blanche, plus précisément pour savoir si les mesures qui avaient été prises suite à l'incident précédent avait permis d'améliorer le processus d'intervention pour les personnels.

Réponse du directeur M PETSKA : l'intervention des services de Police a permis de lever rapidement le voile sur la poudre contenue par le courrier, il s'agit à nouveau d'une fausse alerte, nous nous en réjouissons...

Contacts CGT FINANCES :

Thierry LE GOAZIOU ----- RENNES MAGENTA- 02 99 29 36 12
Jeff LEFEUVRE----- TCA Rennes- 02 99 65 98 03
Chantal DAVID-----VITRE- 02 99 74 30 46
Christophe TESSIER -----CHATEAUGIRON - 02 99 37 41 58
Nelly TESSIER -----JANZE- 02 99 47 01 10
Pascal FRANCHET----- RENNES MAGENTA- 02 99 29 37 89
Hervé COUVERT ----- TCA Rennes – 02 99 65 71 78

Prochain Groupe de travail CHS DI 35 avant la fin de l'année.